https://www.saintsebastien.fr/developpement-durable-2/operation-je-grandis-tu-pousses/

Opération
« Je grandis, tu pousses »

31 janvier 2022

Protéger l’environnement tout en ayant une action de solidarité, tel est l’objectif du parrainage d’un arbre au profit de jeunes en difficulté.

Vous êtes parents, membres ou amis de la famille d’un nouveau-né et vous résidez à Saint-Sébastien-sur-Loire ? Vous voulez lui faire un cadeau original tout en faisant une bonne action pour l’enfance en difficulté.

L’opération « Je grandis, tu pousses » a ainsi été créée afin de sensibiliser les enfants à la protection de l’environnement et pour soutenir les actions menées par l’Association d’Action éducative de Loire-Atlantique (Foyer de la Jaunaie).

Une cérémonie est organisée en fin d’année civile afin de remettre aux parents le certificat de parrainage de leur enfant et le plan indiquant l’implantation de l’arbre. Une pancarte au pied de l’arbre indique l’identité de l’enfant et l’essence de l’arbre.

La Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire restera propriétaire de l’arbre afin de l’entretenir tout au long de sa vie.

- Faire votre demande sur l'Espace Citoyens (Guichetnumerik)